

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt six, le 21 mars à 10h, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, MONIN Florence, CICOSELLA Sébastien, SIBUE Jean-Louis, SEMBEL Frédéric, PEREZ Murielle, GUERRERO Elisabeth, GUILLOT Carole, GOUBET Lionel, COICAUD Maude, FANJAT Pierre, METAY Cédric, FRANÇOIS Héloïse,

Date de la convocation : 17 mars 2026

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Objet de la délibération : Election du maire

Le Conseil municipal a désigné deux assesseurs :

- GAS Marcel
- SANTONAX Martial

Le président a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions des articles L.2122-7 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Serge MERCIER : 15 voix

Serge MERCIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire et immédiatement installé.

Proclamation

M. Serge MERCIER a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 21 mars 2026

Le Maire,
Serge MERCIER

